



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL

SUR LES AIDES APPORTEES AUX ETUDIANTS DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

30 avril 2021

**Service communication et
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48

Mél : pref-communication@somme.gouv.fr



PrefectureSomme



@Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens



Objet : Référentiel aides « étudiants »

Les étudiants subissent de plein fouet les conséquences économiques, sociales et psychologiques de la crise sanitaire.

Depuis le début de la crise sanitaire, le Gouvernement a donc déployé des aides inédites pour accompagner les étudiants sur plusieurs fronts dans cette période difficile.

La mise en œuvre effective de l'ensemble des mesures décidées par le Gouvernement et en direction des étudiants est un enjeu majeur permettant de répondre à toutes les formes de précarités révélées par la crise sanitaire.

Le suivi est organisé à la fois à un double niveau :

- au niveau territorial par le recteur de région académique et ses services, qui accompagnent les opérateurs (établissements et Crous) pour une mise en œuvre au plus près des besoins des territoires,
- au niveau national, par un travail de consolidation des remontées des régions académiques afin de rendre compte au niveau national de l'effectivité des mesures.

Le référentiel sur les aides apportées aux étudiants durant la période de crise répond à la double nécessité d'accroître la visibilité et la lisibilité des dispositifs mis en place.

C'est dans cet objectif que ce document sur les aides disponibles au profit des étudiants sera prochainement diffusé.

L'élaboration de ce document fait suite à la réunion sectorielle organisée le 8 avril 2021, avec de nombreux partenaires politiques, économiques et sociaux autour des problématiques rencontrées actuellement par le monde étudiant.

Table des matières

A. Aides de l'Etat	3
1. Une mobilisation sans précédent du Gouvernement pour lutter contre la précarité étudiante.....	3
2. Favoriser l'accès aux produits de première nécessité.....	4
3. Garantir une continuité pédagogique et préserver la qualité des diplômes.....	5
4. Maintenir un lien social et accompagner les étudiants les plus fragiles	7
5. Mise en visibilité des actions en faveur des étudiants sur la plateforme	8
6. Actions des collectivités en direction des étudiants durant la crise sanitaire	8
B. Aides de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV)	10
1. Actions de l'UPJV	10
2. Partenariats	14
3. <i>Accompagnement et formation</i>	16

A. Aides de l'Etat

1. Une mobilisation sans précédent du Gouvernement pour lutter contre la précarité étudiante

➤ *Versement de plusieurs aides financières ponctuelles depuis mars 2020*

→ **Doublement du fonds des aides d'urgences Crous** qui bénéficient à tous les étudiants, boursiers ou non boursiers. Objectif : être en capacité de répondre aux besoins de 100 000 bénéficiaires en 2021.

→ **Concernant les étudiants boursiers :**

- simplification des démarches d'accès aux aides d'urgence ponctuelles délivrées par les Crous : jusqu'à 500 € délivrés par le DG du Crous après une instruction sociale simplifiée et rapide, avec un contrôle a posteriori par la commission ad hoc ;
- augmentation des montants pouvant être versés à l'étudiant (d'une base échelon 1 à une base échelon 2) ;
- augmentation massive du fonds pour que le double d'étudiants puisse en bénéficier (aide également accessible aux étudiants en soins infirmiers par exemple).

→ **Aide exceptionnelle à la perte d'emploi ou de stage.**

→ **Versement exceptionnel d'un mois de bourse sur les critères sociaux (BCS) si report d'examen ou de concours** (mesure au printemps dernier).

→ **Versement des bourses aux étudiants dont le stage a été décalé entre septembre et décembre** : 11 500 bénéficiaires.

→ **Aide ponctuelle de 150€ versée à tous les étudiants boursiers début décembre** : plus de 750 000 bénéficiaires.

→ **Révision de la situation des étudiants boursiers** lorsque les **ressources familiales** ont baissé de fait de la crise au dernier trimestre 2020.

➤ *Des mesures complémentaires afin de maintenir le niveau de vie des étudiants*

→ **Revalorisation des bourses sur critères sociaux** sur l'inflation pour la deuxième année consécutive (1,2%) : plus de 750 000 bénéficiaires.

→ **Gel des droits d'inscription.**

- **Renforcement de prêts-études garantis par l'État (Plan de relance)** : augmentation du nombre de bénéficiaires avec un objectif de 60 000 bénéficiaires potentiels en 2021.
- **Exonération du préavis des loyers Crous pour le mois d'avril 2020** pour les étudiants ayant quitté leur logement en cité U en mars 2020.
- **Gel des loyers dans les cités universitaires.**

➤ **Des mesures fortes pour favoriser la réussite et le lien social**

- **Annnonce de la création de plus de 21 000 emplois étudiants** est un geste de confiance important fait à la jeunesse en renforçant le soutien et la solidarité par les pairs dans cette période exceptionnelle. La ministre entend par ces emplois accompagner massivement tous les étudiants, tout en permettant à plus de 21 000 d'entre eux de disposer d'un emploi étudiant adapté à la réussite académique.
- **20 000 nouveaux tuteurs** qui participent de l'accompagnement pédagogique des étudiants et font le lien avec les enseignants et les services (scolarité, santé, sociaux...).
- **Création de 1 600 référents étudiants dans plus de 750 cités U Crous** pour permettre à tous les résidents de maintenir un lien social

2. Favoriser l'accès aux produits de première nécessité

- Mis en place pour les étudiants boursiers lors du premier confinement, **le ticket U à 1€ concerne depuis le 25 janvier 2021 tous les étudiants, boursiers ou non boursiers, nationaux ou internationaux**, conformément au souhait du Président de la République et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Tous les étudiants bénéficient donc d'un repas à 1€ dans les restaurants et cafétérias des Crous (au lieu de 3,30€).
- **Chaque étudiant peut acheter jusqu'à 2 repas pour tenir compte du couvre-feu (et plus de deux repas pour les week-ends)**. Les repas sont proposés en vente à emporter dans plus de 500 points de distribution des Crous.
- **Les étudiants pourront payer avec les moyens de paiement de leur choix (carte Izly, CB, espèces)** et doivent disposer d'un compte Izly. Chaque semaine, près de 500 000 repas sont servis aux étudiants depuis la mise en œuvre de la mesure.
- **Établissements d'enseignement supérieur et Crous mobilisent la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)** afin d'accompagner financièrement les étudiants, en direct ou via les associations étudiantes et mobilisent leurs locaux disponibles afin de faciliter les distributions alimentaires et de produits d'hygiène.

→ Par ailleurs, le ministère a orienté le soutien qu'il apporte aux associations pour favoriser les actions d'aide alimentaire et participer au financement des épiceries sociales et solidaires sur les campus.

→ Enfin, parce que le soutien aux étudiants doit se faire sous toutes ses formes, les résidences universitaires des Crous et les services de santé universitaires seront équipés dans les prochaines semaines en **distributeurs de protections hygiéniques gratuites et respectueuses de l'environnement**. A partir de la rentrée de septembre, l'objectif est que 1500 distributeurs soient déployés sur l'ensemble des campus universitaires.

3. Garantir une continuité pédagogique et préserver la qualité des diplômes

➤ *Un retour progressif en présentiel pour tous les étudiants*

→ Dès l'été 2020, le MESRI a travaillé sur un protocole sanitaire très strict avec la communauté universitaire afin de permettre le retour des étudiants en présentiel et de ne basculer en distanciel que lorsque la situation sanitaire l'exigeait. Pour accompagner la rentrée universitaire, un appel à projets «hybridation des formations d'enseignement supérieur» a été lancé afin de permettre aux établissements d'enseignement supérieur et à leurs étudiants de poursuivre leurs études, quelle que soit l'évolution de la situation sanitaire; 40 millions d'euros ont été débloqués pour financer 34 projets.

→ Contrairement au 1er confinement, les universités n'ont pas fermé. Les bibliothèques universitaires, les salles de ressources, les salles informatiques, les services administratifs et de santé universitaire étaient accessibles et les TP se sont poursuivis dans le cadre d'un protocole sanitaire strict et d'une autorisation du recteur de région académique.

→ Les contrats doctoraux ont été prolongés en raison de la crise pour un coût de 27,8 M €.

→ Dès début janvier, la ministre a annoncé qu'en complément de la poursuite des enseignements pratiques autorisés et des groupes accueillis sur convocation, la reprise des travaux dirigés en présentiel pour les étudiants de première année post-baccalauréat, selon des jauges pour les salles d'enseignement permettant de s'assurer du respect des règles sanitaires. Ce retour est effectif depuis le 25 janvier.

→ Dans l'attente du bénéfice de la campagne de vaccination en population générale et au sein de la population universitaire en particulier, le contrôle et la surveillance de l'épidémie de SARS-CoV-2 reposent sur le renforcement de la stratégie « Tester-Alerte-Protéger » (TAP) à laquelle participent activement les établissements dans l'enseignement supérieur. Le dispositif de dépistage individuel quotidien est organisé par les établissements en s'appuyant sur les services de santé universitaires (SSU) renforcés par des moyens matériels et humains (médiators de lutte-anti Covid). Des dispositifs de dépistage collectif en cas de cluster ou de nécessité épidémiologique locale le complètent. L'organisation de cette

réponse sanitaire est basée sur une coordination entre les universités et leur SSU, les rectorats et les ARS.

➤ **Une action pour aménager les conditions de réalisation des stages étudiants et assurer la diplomation**

→ La priorité du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est de maintenir, dans toute la mesure du possible, la tenue des stages étudiants, qui sont essentiels pour l'insertion professionnelle.

→ Comme au printemps 2020, une circulaire du 15 février 2021 permet toutefois aux établissements d'en aménager les modalités pour tenir compte de la situation sanitaire. Les mesures sont diverses : remplacement de stages en présentiel par des stages en distanciel, assouplissement des conditions de déroulement des stages (forme du stage, modalités de validation du stage, allègement de la période pendant laquelle peut être organisé le stage), possibilité de remplacer tout ou partie du stage par un autre dispositif.

→ Des mesures spécifiques sont prises pour les stages en BTS pour lesquels des aménagements pourront être adaptés localement selon les secteurs et les territoires, y compris par des mises en situation professionnelle dans l'établissement scolaire.

→ Il a été demandé aux recteurs de mobiliser localement leurs partenaires, entreprises et collectivités territoriales, pour développer l'offre de stages ; au niveau national, à compter du début mars, la plateforme 1jeune1solution propose une offre de stages pour les étudiants en agrégeant de nombreuses ressources jusque-là dispersées.

➤ **Une large part du plan de relance est consacrée à l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants, avec plusieurs volets**

→ **Rénovation thermique des bâtiments de l'ESR.** Sur une enveloppe de 2,7 Md€, 1,3 Md€ seront consacrés à un peu plus de 1 000 projets de rénovation dans l'ESR dont plus de 250 M€ dédiés à la rénovation des logements étudiants et des restaurants universitaires du réseau des œuvres. C'est un signal fort envoyé aux étudiants pour améliorer leurs conditions de vie et de formation.

→ **Création de places dans l'enseignement supérieur :** 180 M€ sur 2 ans dont 60 M€ en 2021.

→ **Hybridation de formations :** 35 M€ sur deux ans s'ajoutant aux 21 M€ financés directement par le SGPI pour aider les établissements à développer l'offre d'hybridation sur des cursus complets et diplômants et permettre à chacun de poursuivre ses études, indépendamment de l'évolution de la situation sanitaire.

4. Maintenir un lien social et accompagner les étudiants les plus fragiles

→ Le MESRI a également mis en place de **nombreuses mesures sur le front de l'accompagnement humain** afin de répondre à la souffrance psychologique des étudiants.

→ Les **services de santé universitaire et les services sociaux** sont restés pleinement accessibles et jouent un rôle déterminant auprès d'eux. Certains ont constaté une hausse jusqu'à 30% des consultations en psychologie.

→ Afin de renforcer cet accompagnement, le Gouvernement a souhaité **renforcer l'accompagnement par des psychologues en doublant le nombre de psychologues disponibles dans les SSU** (80 nouveaux psychologues à recruter). 60 travailleurs sociaux seront également recrutés dans les Crous, et cela jusqu'à la fin de l'année 2021.

Là aussi, la ministre a entendu faire confiance aux étudiants en soutenant la prévention par les pairs : référents en cité universitaire et tuteurs sont autant de points de contact avec les étudiants à même de les orienter vers les services compétents ou en cas de nécessité donner l'alerte.

→ Le MESRI et le MSS ont également apporté leur soutien financier à la **plateforme téléphonique - service d'écoute des étudiants, Nightline**.

→ Enfin, afin de permettre à tous les étudiants de consulter des psychologues de ville, le MESRI (en lien avec le MSS) met en œuvre des mesures d'accompagnement psychologique: le **dispositif « Accompagnement Psy Etudiant »**.

➤ **Dispositif Accompagnement Psy Etudiant, les principes :**

→ Intégrer l'étudiant ayant besoin d'un soutien psychologique dans un parcours de soin avec une consultation par le SSU ou un médecin généraliste qui décide de son orientation vers un psychologue.

→ Les psychologues participant à la démarche répondent à un profil de poste défini par la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie.

→ **Jusqu'à trois séances de psychologue**, renouvelables après un nouvel avis médical.

→ **Prise en charge intégrale** (pas d'avance de frais et 30 euros pour une séance de 45 minutes).

→ Les séances peuvent s'effectuer **en présentiel ou en téléconsultation**.

→ A tout moment l'étudiant peut être orienté vers un parcours de soins médicaux spécialisés (centre médicopsychologique, prise en charge médicale spécialisée ...).

→ Le **secret médical est garanti** et seul le médecin ou le SSU est destinataire des comptes-rendus.

→ Une **plateforme nationale** a été mise en place début mars et permettra de dématérialiser totalement le processus d'orientation (SSU, médecin généraliste) vers le psychologue en respect du secret médical www.santepsy.etudiant.gouv.fr

Près de 1000 psychologues se sont inscrits sur cette plateforme.

5. Mise en visibilité des actions en faveur des étudiants sur la plateforme

➤ 1 jeune 1solution

→ Dans le cadre du plan 1jeune1solution annoncé par le Premier ministre en juillet 2020, une plateforme a été élaborée par le ministère du Travail pour donner à voir l'ensemble des mesures gouvernementales mobilisables pour les jeunes. Dans ce cadre, **3 type d'actions sont engagées** :

- Depuis le 1er mars 2021, une **offre de stages dédiés aux étudiants** y sera proposée ;
- Depuis le 1er mars 2021, la **liste des aides aux étudiants** qui sont mobilisables avec des liens vers les organismes assurant l'instruction de ces aides ;
- A compter du mois d'avril, un **simulateur d'aide** sera proposé sur lequel l'étudiant pourra retrouver les aides disponibles.

→ Cette mise en visibilité s'accompagne d'un **renforcement de la coopération** entre les académies, les établissements d'enseignement supérieur, les acteurs du service public régional de l'orientation et ceux du service public de l'emploi.

6. Actions des collectivités en direction des étudiants durant la crise sanitaire

→ Depuis le début de la crise sanitaire, **les collectivités territoriales (régions et métropoles notamment), ont renforcé leur soutien aux étudiants en attribuant des financements exceptionnels aux établissements d'enseignement supérieur et aux Crous**, par des contributions financières ou en nature afin de lutter contre les difficultés financières, lutter contre la précarité numérique, proposer de l'aide alimentaire en lien avec le tissu associatif, financer du tutorat, financer du soutien psychologique.

→ Dans l'objectif de placer l'étudiant au cœur des préoccupations, l'enjeu est d'instaurer, à l'échelle territoriale, une coordination entre les établissements, les associations étudiantes et les collectivités territoriales.

→ **L'enjeu est de construire une articulation efficace et lisible des diverses initiatives.** Cette coordination territoriale peut prendre plusieurs formes selon les réalités de terrain et les sites concernés (conférence territoriale ou régionale) afin de faire connaître les mesures et de faciliter leur mise en œuvre, dans une logique de complémentarité entre les établissements et les collectivités territoriales.

→ **Un courrier de la ministre adressé aux présidents et directeurs d'établissement d'enseignement supérieur et aux directeurs généraux des Crous les invite à travailler avec tous les acteurs** impliqués pour la mise en place progressive de cette coordination.

Les recteurs de région académique accompagneront dans la mise en place de ce dialogue.

→ En symétrie, **les principales associations de collectivités** (Régions de France, Association des Maires de France, France Urbaine, Villes de France, Associations des villes universitaires de France, Assemblée des départements de France) **ont également été sollicitées par le ministère pour rechercher une meilleure coordination de l'action publique** au service des étudiants et des territoires.

B. Aides de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV)

1. Actions de l'UPJV

➤ *Présentation des services et des partenaires*

→ Chaque service de la direction de la vie étudiante (DVE) réalisé une **vidéo** présentant le service et les moyens d'être contactés.

→ Cette présentation a été intégrée dans toute la mesure du possible à l'emploi du temps du mois de septembre 2020.

→ Une **mission de monitorat étudiant** a été créée pour aider à la prise en main du matériel informatique.

➤ *Lutte contre la précarité sociale et financière*

→ Mise en place de **commissions d'aides d'urgence avec des chèques alimentaires, énergie, matériels numériques, livres.**

→ Recrutement d'une **conseillère en économie sociale et familiale** pour étudier les demandes d'aides d'urgence, sensibiliser et accompagner les étudiants à la tenue d'un budget, mettre en place des actions spécifiques, des projets.

→ Mise en place de **partenariats avec les Centres Communaux d'Action Sociale** mais aussi avec des associations de solidarité ou caritatives pour venir en aide aux étudiants rencontrant des difficultés.

→ Mise en place de **partenariats avec les CPAM.**

→ **Soutien des actions et des aides proposées par les associations étudiantes** (Agoraé, Collectifs des étudiants sans faim...).

→ **Groupe de travail de coordination avec le CROUS** en cours (résultats évalués par le rectorat de région académique).

➤ *Lutte contre la fracture numérique*

→ Depuis mars 2020, **achat et prêt de 1 000 ordinateurs portables, de clés 4G** pour lutter contre la fracture numérique.

→ **Moniteurs étudiants** pour la préparation et la maintenance du parc informatique d'ordinateurs portables.

→ **Moniteurs étudiants** dans les composantes pour permettre l'aide à l'utilisation du matériel informatique.

→ Moniteurs étudiants dans les salles d'informatique pour accueillir les étudiants qui n'ont pas la possibilité de travailler chez eux.

→ Création d'un **badge « Je maîtrise mon environnement numérique à l'UPJV »** de prise en main de l'ensemble des ressources (ENT, réseaux sociaux, accès aux différents services, utilisation de la plateforme Moodle). Autoformation adressée à tous les étudiants dès leur inscription administrative dès juillet 2020.

➤ **Lutte contre le mal-être psychologique**

→ **Hotlines** tenues par des étudiants formés à l'accueil, à l'écoute et au soutien psychologique pour répondre aux étudiants en souffrance.

→ Étudiants mobilisés pour le **tracing encadrés par une coordinatrice**.

→ Étudiants formés pour des actions de prévention sanitaire et santé.

→ Recrutement de psychologues sur la CVEC (Amiens et antennes) et des fonds du gouvernement.

→ Mise en place des **chèques psy** pour les étudiants UPJV et hors UPJV.

→ Formation de personnels du SSU au poste de **formateurs en PSSM** (Premiers secours en santé mentale), formation d'enseignants au PSSM en juin 2021.

→ **Supervision** par les professionnels du SSU des moniteurs de la cellule d'écoute, des ERS et des étudiants ambassadeurs Crous.

→ Poursuite du travail sur les VSS avec maintien de la ligne téléphonique d'écoute et élaboration d'un protocole avec la cellule des VSS UPJV. Rencontre de partenaires.

→ **Poursuite du travail sur le harcèlement et les discriminations** et élaboration d'un protocole avec la cellule Harcèlement et contre les discriminations de l'UPJV.

→ Conventionnement avec l'Établissement psychiatrique de la Somme pour mise à disposition d'un psychiatre à raison d'une demi-journée par semaine au SSU.

→ Mise en place de **Groupe de paroles** sur les thèmes identifiés comme prioritaires par l'équipe : groupe de parole de victimes de viols, transidentité, prise de poids massive suite au confinement...

➤ **Actions dans le domaine sanitaire**

- Distribution de **masques tissus lavables** aux étudiants : 2 UPJV, 1 région HDF, 2 ARS.
- Formation des **étudiants en relais santé (ERS)** à la formation Ambassadeurs Covid, mooc EHSP, déploiement dans les UFR.
- **Déambulation dans le quartier Saint Leu** des ERS en lien avec Amiens Métropole, prévention de l'alcoolisation massive étudiante.
- **Dépistage Covid massif d'étudiants avec l'ARS** en septembre 2021 par tests PCR, formation du personnel SSU à Simusanté.
- **Mise en place de TROD antigéniques hebdomadaire au SSU dès octobre 2020** suite conventionnement avec le CHU.
- **Étudiants moniteurs mobilisés pour le tracing**, formation et supervision par les professionnels du SSU.
- Accompagnement d'ERS lors des dépistages Covid réalisés par l'ARS dans les résidences Crous.
- Encadrement sanitaire des ERS sur les concours PASS et Las.
- Adaptation des consignes sanitaires avec communication adaptée au public étudiant en lien avec le service communication de l'UPJV.

➤ **Aides aux étudiants en situation de handicap**

- Mise en place d'une **hotline** et suivi de ces étudiants par des étudiants ERH (réception d'appels et appels mensuels de mars à juillet 2020).
- **Ateliers Recrutement TREMLIN Handicap** (aide à la recherche de stage, établissement de CV, préparation aux entretiens).
- Achat en nombre de masques inclusifs pour les étudiants en situation de handicap.

➤ **Projets sportifs**

- **Séances de sport en vidéos** pour rester en forme en période de confinement.
- Reprise des activités sportives valorisées et non valorisées.
- Activités en extérieur en tous petits groupes pour besoins spécifiques (lutte contre l'obésité montante chez de nombreux étudiants et prévention).
- **Coordination SSU/SUAPS pour les étudiants les plus fragiles** (sport sur ordonnance).

→ **U Row Challenge** : rameurs connectés (compétition extérieure de rameurs sur des ergomètres connectés, 8 Avril 2021).

➤ **Projets culturels**

→ **Ateliers artistiques à distance** via zoom puis reprise des activités culturelles valorisées en présentiel

→ **Résidence d'artiste avec Nilüfer Ovalioglu Gros** : projet de création tourné sur le théâtre contemporain et la performance artistique.

→ Recensement et proposition de **visites virtuelles d'expositions, de musées, de monuments historiques, de concerts en virtuel.**

→ **Proposition d'ateliers à la maison, de conférences en virtuel.**

→ Organisation d'**escape théâtre virtuel**

→ Organisation d'une semaine de la **poésie en virtuel** dans le cadre de la semaine de la langue française.

→ **Concours « Dessine ta fac »** organisé par la Maison Des Langues.

→ Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, le **projet «Crocodiles»** organisé en partenariat avec le S2C, le SSU, les universités d'Artois et du Littoral (projet atelier d'écriture, BD, mise en récits et en images de témoignages de femmes victimes de harcèlements sexuels, de harcèlements de rue, et plus globalement de comportements sexistes, puis débat.

→ **Ateliers en présentiel** « Blues & Rock », « Du jeu burlesque au clown .», « Chœur Universitaire de Picardie », « Écriture et mise en scène », Improvisation, DJ – MAO.

→ Soutien au **tournage de courts métrages.**

→ À l'occasion de la **Journée mondiale de l'autisme**, le 2 avril 2021, l'UPJV lance une nouvelle exposition sur les projets réalisés par les étudiant.e.s atteint.e.s du trouble du spectre de l'autisme à la BU Santé, sur le Pôle Campus.

→ Du 30 mars au 12 avril 2021 : **exposition Trajets**, la place d'Armes, au sein du Pôle Citadelle à Amiens, présentera 21 photographies de Lisa Heyvaert, étudiante de l'UPJV. L'exposition est centrée autour la vie d'une jeune étudiante face à la crise sanitaire. L'originalité : pour fuir un quotidien parfois trop lourd, l'artiste a multiplié les trajets en train, qu'elle a ensuite choisi de reproduire sur papier glacé.

2. Partenariats

➤ *Partenariat fondation UPJV*

→ Appel aux dons pour lutter contre la précarité alimentaire :

o Restaurants solidaires (plusieurs centaines de repas concoctés par des restaurateurs amiénois et le lycée Edouard Gand pour les étudiants)

o Projet d'aide aux étudiants par le Lion's club (lutte contre la précarité hygiénique et pour l'hygiène menstruelle)

o Courses connectées : partenariat avec le Crédit Agricole et le Courrier Picard pour lutter contre la précarité alimentaire

→ **Projet TOP** (Techniques d'Optimisation du Potentiel) en collaboration avec la gendarmerie Nationale.

→ **Réalisation d'une vidéo portant sur la prévention sécurité routière** par des étudiants et pour les étudiants (module engagement).

→ **Projet « A contresens »** avec l'association Les Robins des Arts (association des étudiants du Master 2 Culture, Patrimoine et Innovation Numérique du département Sciences Sociales de l'UPJV). Projet 100% numérique des 12, 13 et 14 mars. Ce projet prend le contre-pied de la période sanitaire actuelle en proposant différentes formes artistiques et patrimoniales autour des cinq sens à travers divers ateliers interactifs.

→ Dans le cadre des journées consacrées à la **visibilité transgenre** des 30 et 31 mars 21, Conférences/ ateliers, rencontres et exposition visant à lutter contre les stéréotypes et les idées préconçues autour des personnes transgenres.

→ Journées de lutte contre l'**homophobie** prévues les 17 et 18 mai 21.

→ Du 8 avril au 8 juin 2021, pendant le Printemps durable, des **experts de l'Alliance A2U** (UPJV, Université d'Artois, ULCO) se relaient le temps d'ateliers pour apprendre à vivre et consommer autrement.

→ **Stages de découvertes des services publics.**

➤ **Projets de Partenariats**

→ **Task force en santé mentale avec recherche de financements**

Projet de collaboration EPSM SOMME/Service de Santé Universitaire pour la création d'un conseil local en santé mentale étudiante et d'un dispositif d'équipe mobile de psychiatres et de psychologues.

→ **Nouvelle enquête en santé mentale**

Projet d'étude EHESP, RENNES / SSU, UPJV :

Réalisation d'une nouvelle étude plus précise, permettant à la fois la réévaluation des indicateurs déjà mesurés et l'approfondissement des connaissances sur l'impact psychologique de la crise, diffusion en avril 2021.

→ **Enquête sur les addictions en période de COVID**

En lien avec le Grap Inserm de l'UPJV, enquête sur les addictions des étudiants en période covid sur un constat d'absence de visibilité de l'équipe du SSu. Diffusion en avril 2021.

→ **Equithérapie avec recherche de financements**

Projet de travail autour de l'équithérapie en l'attente de financement avec Iguaneconcept.

→ **Projet de lutte contre la précarité menstruelle**

- Installation de distributeurs de protections gratuites par l'UPJV sur les différents sites
- Distribution de solutions durables (sous-vêtements, cups...)

→ **Déploiement de résidences d'artistes avec recherche de financements**

Déploiement dans la lignée des résidences d'artistes récemment installées à l'UPJV, en partenariat avec le CROUS puis la Maison Jules Verne. Ces résidences permettent un contact direct entre les artistes et les étudiants associés à la création (médias divers : écriture, bande dessinée, vidéo, ...).

→ **Lutte contre la précarité : développement des emplois étudiants au sein de l'Université**

Création d'un groupe de travail afin de faciliter le déploiement, la visibilité des offres et des missions, ainsi que le circuit administratif autour des emplois étudiants au sein de l'UPJV.

→ **Projet respect**

« Réseau de recherches pluridisciplinaires sur la situation des étudiants en période de crise et de transition ». Il s'agit d'un projet de recherche-action qui vise à fonder un réseau de recherches pluridisciplinaires associant plusieurs laboratoires de recherche et plusieurs services, établir un large diagnostic de la situation de la vie étudiante en une période de

crise et de transition ; produire des propositions et mettre en œuvre des actions permettant de résoudre les difficultés à un niveau local et national, en rapport avec les pouvoirs publics.

3. Accompagnement et formation

→ Accompagnement et remédiation :

Dispositif adossé à la région pour développer le tutorat/monitorat :

- Tutorat d'un groupe de 2 à 4 étudiants : le tuteur accompagne les étudiants notamment autour de l'organisation du travail universitaire ou encore de l'usage des outils technologiques
- Monitorat, articulé à l'offre de formation qui permet aux monitorés de retravailler les contenus grâce au soutien d'un moniteur étudiant
- Accompagnement des étudiants lors des accueils de préentrées, sur tous les aspects de la vie universitaire
- Séances de remise à niveau, mises en place par des enseignants

→ Orientation, réorientation :

En matière d'orientation

- Mise en place d'une e-JPO qui a permis à chaque étudiant de s'adresser directement à l'équipe pédagogique du cursus envisagé,
- Déploiement de l'UET « PPI » pour accompagner l'étudiant dans ses choix,
- Mise en place d'un « forum des masters » , entièrement à distance, afin d'aider les étudiants de L3 dans sa recherche de poursuite d'étude

En ce qui concerne la réorientation,

- Des rencontres virtuelles ont été mises en place notamment à l'issue des résultats des licences PASS et LAS, afin d'accompagner les étudiants n'ayant pas validé leur semestre
- Des DU Tremplin à l'offre variée permettent aux étudiants d'envisager sereinement une réorientation dès le second semestre (citons les DU tremplin ARTS ; SHS-P ; santé ; formations tertiaires, formations secondaires)

→ **Formation des tuteurs :**

Des formations des tuteurs sont prévues au mois de juin 2021, sur des thématiques telles que :

- Formation des tuteurs/moniteurs PRREL à la méthodologie du travail universitaire
- Formation au tutorat spécifique à destination des étudiants en situation de handicap (et en particulier, en lien avec le NCU ASPIE Friendly,) : ces tuteurs bénéficieront d'une formation, assurée par les services du SESH et du SSU ;
- Formation au tutorat « numérique » plus spécifiquement dédié à l'accompagnement des missions d'enseignement en co-modal ainsi qu'à l'accompagnement des tutorés dans le développement de leurs compétences numériques ; ces tuteurs seront formés et accompagnés par les référents IP et UET.
- Formation de tuteurs dédiés à l'accueil, afin d'assurer une présentation des dispositifs d'accompagnement par des pairs pour espérer enrôler le plus grand nombre. Ces tuteurs seront formés par les services de la DVE
- Moniteurs « remise à niveau » : afin de mettre en place des semaines spécialement dédiées au soutien et à la remise à niveau des étudiants en s'adaptant le mieux possible aux besoins individuels, ces moniteurs seraient intégrés et formés par une équipe enseignante en charge de ces semaines.